DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

SIXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, MERCREDI, LE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER, MIL NEUF CENT SEIZE, DANS LA SIXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V

SENAT.

Séance du mercredi, 12 janvier 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à 2 h. 30 m. p.m. Prière.

NOUVEAUX SENATEURS.

Les nouveaux sénateurs suivants sont présentés et prennent leur siège:

L'honorable Thomas Simpson Sproule;

L'honorable John Milne;

L'honorable Charles Philippe Beaubien;

L'honorable John McLean.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le très honorable sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada et députégouverneur général, étant venu et ayant pris son siège,

L'honorable Président du Sénat ordonne au gentilhomme de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député-gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit:

Honorables Messieurs du Sénat: Messieurs de la Chambre des communes:

J'ai reçu ordre du très honorable députégouverneur général de vous faire savoir que Son Altesse royale le Gouverneur général ne

croit pas devoir annoncer aujourd'hui les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur suivant la loi; mais que, demain, à trois heures de l'aprèsmidi, Son Altesse royale annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Le très honorable député-gouverneur général s'est ensuite retiré, et la Chambre des communes s'en est allée.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et il s'est ajourné à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

SENAT.

Séance du jeudi, 13 janvier 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à 2 h. 30 m. p.m.

Prière.

DISCOURS DU TRONE.

Aujourd'hui, à 3 heures p.m., Son Altesse royale de Gouverneur général, s'est rendu à la Chambre du Sénat et a pris son siège sur de trône. Les membres du Sénat étant assemblés, il a plu à Son Altesse royale de quérir la présence des membres de la Chambre des communes, et les membres de cette Chambre étant venus, il a plu à Son Altesse royale d'ouvrir la sixième session du douzième Parlement du Canada par le gracieux discours suivant:

S-1 ÉDITION REVISÉE